

N° 266

SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1987-1988

Rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 2 avril 1988.
Enregistré à la Présidence du Sénat le 28 avril 1988.

PROPOSITION DE LOI

relative aux droits des Français rapatriés d'origine nord-africaine.

PRÉSENTÉE

Par M. Paul SOUFFRIN, Mme Marie-Claude BEAUDEAU, M. Jean-Luc BÉCART, Mme Danielle BIDART-REYDET, M. André DUROMÉA, Mmes Paulette FOST, Jacqueline FRAYSSE-CAZALIS, MM. Jean GARCIA, Charles LEDERMAN, Mme Hélène LUC, MM. Louis MINETTI, Ivan RENAR, Hector VIRON, Robert VIZET et Henri BANGOU,

Sénateurs.

(Renvoyée à la commission des Affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le Règlement.)

NOTA. — Cette proposition de loi a été retirée par ses auteurs le 18 octobre 1988.

Rapatriés. — Caisses de sécurité sociale - Communes - Départements - Emploi et activité - Enseignement - Famille - Formation professionnelle - Jeunes - Libertés individuelles - Logement - Logement social - Maires - Musulmans - Prêts - Code de la construction et de l'habitation.